

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis par votes dématérialisés

Le nombre de votants est de 12.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant l'enlèvement de Renoncules à feuilles d'ophioglosse à Bois-de-Céné (85) N° de projet Onagre : 2022-06-38x-00765	Bénéficiaire : Fédération des chasseurs de Vendée	Avis : Favorable sous conditions
-------------------------	---	--	--

Liste des espèces protégées impactées :

Flore :

– Renoncule à feuilles d'ophioglosse *Ranunculus ophioglossifolius*

Délibération

Le CSRPN donne un avis favorable sous conditions de :

- connaître la filière retenue pour le traitement du substrat et des plantes retirés,
- prendre les précautions nécessaires de nettoyage des engins de terrassement pour ne pas disséminer l'espèce sur d'autres sites,
- prise en compte de la présence de l'espèce sur le site pour tout nouveau chantier de terrassement,
- une quantification des pieds de Renoncule enlevés.

Vote (12 votes exprimés) :

- Favorable : 1
- Favorable sous conditions ci-dessus exprimées : 10
- Abstention : 1
- Défavorable impliquant un passage du dossier en réunion : 0

Le 11/08/2022

Le président du CSRPN des Pays de la Loire

Jean-Guy Robin

